

Cuba : guide pour les entreprises canadiennes a été préparé conjointement par la Section des affaires commerciales de l'Ambassade du Canada à La Havane, à Cuba, et Prospectus Inc.

Ce guide est conçu pour donner un aperçu du cadre des affaires à Cuba. Alors que tous ceux qui ont participé à la préparation de ce document se sont efforcés d'éviter les erreurs et les inexactitudes, il faut savoir qu'il n'est pas destiné à constituer la seule source d'information sur la façon de faire des affaires à Cuba.

Les statistiques officielles cubaines sont nettement insuffisantes et les données de diverses sources sont parfois contradictoires. Il faut ajouter à cela que la législation cubaine laisse à l'administration une importante marge d'interprétation et de négociation avec les partenaires étrangers. Dans de nombreux domaines, la loi ne constitue donc pas un point de repère fixe. Quand cela s'est avéré possible, les auteurs ont vérifié les renseignements dont ils disposaient auprès de diverses sources, en particulier au moyen d'entrevues avec des représentants de sociétés implantées à Cuba.

Les données sur Cuba sont aussi limitées du fait de l'embargo américain contre ce pays, et plus précisément par les effets de la Cuban Liberty and Democratic Solidarity (Libertad) Act, plus connue sous le nom de loi Helms-Burton. Les dirigeants cubains ne rendent pas publiques les données qui pourraient permettre aux Américains d'identifier les investisseurs étrangers à Cuba. Ce guide ne fait état de sociétés canadiennes implantées à Cuba que si leur présence est de notoriété publique et a été largement traitée par la presse.

Il faut enfin préciser que cette publication contient un résumé de l'histoire et des questions politiques dont les répercussions se font sentir dans le monde des affaires cubain. Certains lecteurs pourront avoir des points de vue différents. Cette interprétation de l'histoire et de la politique cubaines cadre cependant avec les conclusions de nombre d'analystes indépendants. Les auteurs ne prétendent toutefois en aucune façon qu'il s'agit là de l'opinion du gouvernement du Canada ou de n'importe quelle organisation dont les représentants ont participé aux entrevues réalisées pour la rédaction de cette publication. Les auteurs, la maison d'édition ou les organismes qui ont collaboré à la préparation de cet ouvrage n'assument aucune responsabilité pour les pertes que pourraient subir les entreprises à la suite d'une décision d'affaires prise à la lumière des renseignements fournis dans ce document.

© Ministère des Approvisionnements et Services, juillet 1997

N° de catalogue : E74-84/1997F
ISBN 0-662-82126-2

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, imprimée, rentrée dans un système d'extraction ou transmise partiellement ou dans sa totalité sous quelque forme que ce soit ou par n'importe quel moyen, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans autorisation préalable écrite de l'éditeur et de la Couronne.

Publié par Prospectus Inc.
Imprimé au Canada.

Also available in English.